

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 27 (1956)

**Heft:** 1

**Rubrik:** [Impressum]

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Cadre 39 : Biel — Sonceboz — Delémont**

- 22) 1741 (Biel dép. 6.07 h., Moutier arr. 7.17 h. les jours ouvrables)  
Retardement de quelques minutes du dép. de Biel. Ce train attend inutilement 3' à Sonceboz et 7' à Tavannes.
- 23) 1761 (Soncboz dép. 13.57 h., Reconvillier arr. 14.12 h.)  
Continuation du train jusqu'à Malleray-Bévilard, qui est une agglomération industrielle importante. Le battement à Sonceboz pourrait aussi être réduit.
- 24) 1773 (Biel dép. 19.43 h. les jours ouvrables et 20.11 h. le dimanche, Delémont arr. 21.18 resp. 20.24 h.)  
Marche du dimanche tous les jours pour donner à Biel la correspondance de Berne, tout en conservant à Delémont la correspondance pour Porrentruy).
- 25) 1744 (Delémont dép. 6.22 h., Soncboz arr. 7.28 h. les jours ouvrables)  
Continuation de ce train jusqu'à Biel, où il donnerait à la population de la vallée de Tavannes de bonnes correspondances sur le 206 pour la Suisse romande et le 140 pour Berne et au-delà.
- 26) 5742 (Tavannes dép. 7.30 h., Soncboz arr. 7.41 h.)  
Départ de ce train de Reconvillier et réduction du battement à Soncboz avec le 434 F (dép. 7.52 h.)
- 27) 1768 (Delémont dép. 17.15 h., Soncboz arr. 18.20 h.)  
Marche plus rapide et acheminement jusqu'à Biel. Les ouvriers qui rentrent par ce train doivent poser 5' à Tavannes et 13' à Soncboz. L'horaire suivant conviendrait bien : Tavannes 18.01/04, Soncboz 1812/13, Biel arr. 18.32. Le croisement avec le 443 pourrait se faire à Reuchenette.

Nous recommandons les présentes revendications à votre bienveillante attention et vous présentons, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Au nom de l'Association pour la défense des intérêts du Jura.

Le secrétaire : Le président :  
René STEINER Frédéric REUSSER

---

**ORGANES DE L'ADIJ**

Adm. du *Bulletin* : R. STEINER. Resp. de la rédaction : MM. Reusser et STEINER  
Publicité : Administr. du *Bulletin* — Editeur : Imp. du *Démocrate* S. A., Delémont  
Présid. : F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. Secrét. : R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83  
Caissier : H. FARRON, Delémont, tél. 2 14 37

*Compte de chèques postaux de l'ADIJ : Delémont, IVa 2086*

Abonnement annuel : Fr. 8.— Prix du numéro : Fr. 1.—

*Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source*